

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 13 octobre, à 20h, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Messieurs Jean-Christophe MOULON, Jean-Marie BOY-LOUSTAU, Eric FORNITO, Damien BARBA

Mesdames Muriel PARACIEY, Stéphanie DROUET, Jeannette BLANCHOT, Margaux HENRY, Alexandra FIATTE

Absents excusés : Frédéric SIROU (pouvoir donné à Jean-Marie BOY-LOUSTAU)

Absents : José BROUANT

1. Chemin Piétonnier : validation devis

Monsieur BARBA Damien étant parti prenante, il ne prend pas part au débat et quitte la salle de Conseil.

Vu la délibération du 27/11/2025 relative à une demande de subvention pour la réalisation d'un chemin piétonnier entre le village et la salle des fêtes, le long de la RD71,

Considérant que les subventions accordées au titre de la DETR et du dispositif « coup de pouce Rural » de la Région,

Vu les devis présentés par Monsieur le Maire,

Le conseil Municipal, avec 9 voix pour (dont un pouvoir) DECIDE de faire réaliser les travaux de création d'un chemin piétonnier à l'entreprise BARBA TP pour un montant de 15 660€ HT (18 792€ TTC).

2. Approbation RPQS 2025 assainissement

Après en avoir pris connaissance le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement 2025.

3. Certificat Administratif n°1

Afin d'alimenter le compte 231 (chap 23) de l'opération n°117 « travaux de voirie », des opérations comptables ont été effectuées, à l'appui d'un certificat administratif, transmis au comptable du Trésor Public en date du 30/07/2026.

Les écritures sont les suivantes :

- Autorisation de virement de crédits de 3 600€ du compte 2313 – opération 154 « local technique » au profit du compte 231 – opération 117 « Travaux de voirie »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de ces écritures budgétaires.

Divers :

La remise des prix du concours des maisons fleuries aura lieu le 31/10/2026 à 10h30 à Solgne. Les lauréats sont Monsieur et Madame MOULON Jean-Claude et Monsieur et Madame MAULARD David.

Le spectacle pour la Saint-Nicolas a été commandé. Il aura lieu le 05/12/2026 à 14h à la salle l'Auboise.

Madame Estelle LALLEMAND présente son projet « appareil en balade ». Le Conseil Municipal lui apporte tout son soutien.

La séance est levée à 21h30
Le Maire,